

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE OUVERT
AUX PERSONNELS BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI
au titre de l'année 2023**

En application du décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application des articles L352-1, L352-2, L352-3, L352-4, L352-6 du code général de la fonction publique, l'Université Paris-Saclay organise, au titre de l'année 2023, 4 recrutements par la voie contractuelle, ouverts aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi :

Emploi type	Cat	BAP	Localisation
Adjoint-e en gestion administrative	C	J	Affectation possible sur l'ensemble des sites de l'université : Pour le département de l'Essonne : ORSAY - Plateau de SACLAY
Adjoint-e en gestion administrative	C	J	Pour le département des Hauts de Seine : SCEAUX Pour le département du Val de Marne : CACHAN - KREMLIN BICETRE
Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	B	E	Université Paris-Saclay UFR Sciences, rue Louis de Broglie 91400 Orsay
Technicien-ne en gestion administrative	B	J	Affectation possible sur l'ensemble des sites de l'université : Pour le département de l'Essonne : ORSAY - Plateau de SACLAY Pour le département des Hauts de Seine : SCEAUX Pour le département du Val de Marne : CACHAN - KREMLIN BICETRE

Conditions de recrutement :

- Appartenir à l'une des catégories des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23530/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi.html>
Cette qualité doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat,
- Présenter un handicap compatible avec les fonctions demandées,
- Ne pas être fonctionnaire,
- Posséder la nationalité française ou celle d'un état membre de l'Union Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions (aucune mention portée sur le bulletin n°2 du casier judiciaire),
- Justifier du diplôme requis : (Niveau 4 pour la catégorie B, de niveau 3 pour la catégorie C)

Les inscriptions seront ouvertes du **lundi 20 mars au mercredi 05 avril 2023**.
Toute candidature postée après la date limite sera irrecevable (cachet de la poste faisant foi).

Constitution du dossier :

Le formulaire d'inscription accompagné de :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae détaillant les expériences professionnelles acquises,
- Une copie des diplômes, pour les postes de catégorie B : diplômes et titres classés au moins au niveau 4 (anciennement niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel, brevet de technicien, ...) pour les postes de catégorie C : diplômes et titres classés au moins au niveau 3 (brevet de collèges, CAP, BEP) *,
- Un justificatif attestant de l'obligation d'emploi en cours de validité (RQTH ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE),
- Une photocopie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) en cours de validité,
- Un formulaire de demande d'extrait n°2 de casier judiciaire
- La demande d'aménagement d'épreuve (si nécessaire)

**Vous souhaitez candidater mais ne disposez pas du diplôme requis.*

Nous vous invitons à télécharger et compléter le dossier de demande d'équivalence disponible ici : <https://www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/recrutement> (Rubrique recrutements spécifiques) . Il sera à transmettre, dûment complété et avec toutes les pièces justificatives, au service concours ITRF de l'université qui l'enverra au ministère pour étude.

Le ministère vous contactera directement pour vous informer de sa décision.

Le dossier complet doit être adressé à :

Université Paris-Saclay
DRH - Service gestion collective BIATSS et Concours ITRF
Bâtiment 209D – Bureau 112
Rue Jean Dominique CASSINI
91440 Bures sur Yvette

Conditions de sélection des candidats :

La Présidente de l'Université Paris Saclay arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement, un membre de la DRH et la correspondante handicap.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission de sélection établit la liste des candidats sélectionnés pour un entretien.

Les auditions, d'une durée de 20 minutes (débutant par 5 minutes de présentation par le candidat de son parcours professionnel, suivi de 15 minutes de questions portant sur les motivations, les formations et les expériences professionnelles du candidat) auront lieu le :

Jeudi 11 mai 2023

Un courrier sera préalablement adressé aux candidats à cet effet.

À l'issue des auditions, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats retenus pour la signature du contrat.

Le recrutement donne lieu à l'établissement d'un contrat de droit public en application de l'article L.352-4 du code général de la fonction publique pour une durée d'un an renouvelable une fois. La signature du contrat sera subordonnée à la délivrance d'un certificat médical établi par un médecin généraliste agréé compétent en matière de handicap, qui devra vérifier et attester la compatibilité du handicap du candidat retenu avec l'emploi postulé.

Durant le contrat, le personnel recruté bénéficie d'actions de formation et les modalités de titularisation sont identiques à celles des personnels recrutés par voie des concours.

La date de nomination est prévue au 1er septembre 2023.



Directeur des Ressources Humaines
Renaud SIOLY